Les Tribunaux

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Procès de l'Etat pour Licences.

Etat de la Louisiane vs. Justin Soulabere, $200; vs. Jas. H. Burton, $200; vs. Fiertilla & Verderaire, $200; vs. S. Di Fatti & Co., $200; vs. Beer & Co., $200; vs. A. J. Cusimano, $200; vs. Albert E. Ravain, $200; vs. Geo. Krunam, $200; vs. Menard Bros., $200; vs. Frank Lamoth, $200; vs. A. M. Masich, $200; vs. Riverside Wine and Brandy Co., $200; vs. John Alsina Co., Ltd., $200; vs. Chas. Ross, $200; vs. Dominick Rini, $200; vs. G. Messina & Co., $200; vs. Jos. Cargelossi Co., Ltd., $200; vs. Frank Vaster & Co., $200; vs. Jos. Venezia, $200; vs. Schlesinger & Bender, $200.

Nouveaux Procès.

New Cosmopolitan Realty Co vs. John A. Kennedy, saisie provisoire, $858.

Pittsburg Plate Glass Co. vs. Anthony Meyer, réclamation, $357.05.

The Ullman Company vs. V. Russo, compte ouvert, $241.79.

Wm. L. Poer vs. Richard Brock, aveu de jugement, $1,600.

Mme Veuve Marius T. Cashen vs. Dan W. Feitel et al., réclamation, $20,000.

Succession.

La succession de J. J. Conway a été ouverte.

Mme Julia Guidry, épouse de Rudolph Giefers; Mme Marguerite B. Scharfenstern, demandent l'autorisation de faire des emprunts.

PREMIERE COUR DE CITE.

Nouveau Procès.

Réclamations.

J. C. Maurer vs. Geo. E. De Mack et Mme Geo. E. Demack, $65.

H. T. Cottam & Co., Ltd., vs. J. J. Kern, $29.37.

Mme Johanna Phillips vs. Hy. Thomas Mifler, $52.

A. D. Danziger vs. Dr. R. P. Williams, $99.50.

Dr. J. Barnet vs. Edwin D. Chadwick, $56.50.

Groetsch Leitz Co. vs. A. A. Freed, $50.

Mme Annie Winters, veuve de A. P. Rabito, vs. Lillie Brown, $51.

Hauser Printing Co. vs. J. P. Draube, $4.

H. T. Cottam & Co., Ltd., vs. Mme J. O. Schmidt et son époux, $41.67.

Hauser Printing Co. vs. Jos. Cuccia, $24.

Morris Levy vs. Chas. April, $65.

Reimann Mfg. Co., Ltd., vs. Antonio Ruccio, $79.18.

Ventes Inscrites

AU BUREAU D'ALIENATIONS.

Victor E. Galliland à French Market Homestead Assn., lot. Carrollton, Ulloa, Pierce et D'Hemecourt, $500. — Charbonnet.

Acquéreur au vendeur, la susdite propriété, $500. — Charbonnet.

John Cocchiara à Northeastern Realty Co., Ltd., bail de la propriété No. 2901 St-Philippe, pour 20 mois à $35 par mois.

Peter Cougot et al. à Natale Maestri, 2 lots, Conti, Liberté, Marais et St-Louis, $1,500. — Wagner.

Anthony Schiro à John Ferrara, lot, Hôpital, Bourbon, Royale et Quartier, $2,000. — Upton.

John Cocchiara à Northeastern Realty Co., Ltd., bail de la propriété No. 2101 Bourbon, pour 36 mois à $35 par mois.

A. Geraci au même, bail de la propriété No. 539 Champs-Elysées et trois chambres au No. 2208 Chartres, pour un an à $36 par mois.

Mme Ralph H. Boisblanc à Mlle Annie McArdle, 2 lots, Beauregard, Kernard, Monaco et Sitka; 2 lots, Beauregard, Kernard, Sitka et Hornuff; 2 lots, Beauregard, Grant, Sitka et Hornuff; 2 lots, Grant, Navarre, Hornuff et Eames, $100.

Jean B. Austin au Oston à Mme Louise Baker, lot, D'Abadie, Aubry, Tonti et Rocheblave, $500. — Guilbault.

Mme Frank Borge et al. à Edwin Schoemberger et wife, lot, Dauphine, Royale, Port et Lafayette, $800. — Legier.

George Purcell et al. à Mlle Margaret C. Flanagan et al., lot, Prieur, Johnson, Port et Lafayette, $550. — Puig.

Joseph A. Blythe à George A. Nuhrah, 6 lots, John, E. Canal et Riverside, $150.

Le même à E. S. Kandalaft, 6 lots, George, Henry, Paysse et E. Canal, $150.

Le même à James Priestley, 4 lots, Lincoln, Johnson, E. Troisième et E. Sixième, $50.

Le même à William H. Patterson, 10 lots, Fillmore, Pierce, E. Troisième et Maumus, $150.

Edward Gilroy à Mme William H. Merrick, 2 lots, Alix, Powder, Eliza et Bouny, et lot dans le même îlet, $5,200. — Foley.

Frank X. Zang à Henry F. Fazande, portion, Marengo, Magazine, Milan et Camp, $2,500. — Foley.

The Land Development Co. of La., Ltd., à The Garden District Pottery Co., bail de la propriété No. 4810 Tchoupitoulas, pour un an à $2 par mois.

Edward Oppenheimer à Edmund R. Mabry, portion, Louisiane, Carondelet, Delachaise et Baronne, $3,500. — Fayssoux.

Louis Weisdorffer à Sixth District Bldg. and Loan Assn., lot, Annonciation, Tchoupitoulas, Valmont et Bellecastle, $1,190. — Kronenberger.

Acquéreur au vendeur, la susdite propriété, $1,190. — Kronenberger.

Etat de la Louisiane (Succession de D. Augustin) à Dr. S. L. Henry, lot, Huso, Washington, Pearl et Commercial, $27.27. (Rédemption pour taxes de 1889 à 1893). — Auditeur.

Security Bldg. and Loan Assn. à James Trainor Cornwell, lot, Cambronne, Panola, Juliet et Sycamore, $4,000. — Zengel.

BUREAU DES HYPOTHEQUES.

Mme Therese Fouquet à Wm. R. Douglas, $100, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, lot, Perdido, Rocheblave, Dorgenois et Gravier. — Guilbault.

Samuel L. Robinson à Francis D. Charbonnet Jr., $250, 1 billet, 1 an, 7 pour cent, portion, Prieur, Johnson, Jackson et Melpomène. — Charbonnet.

Mme Mary Jane Scanlan à Jos. A. Lautenschlaeger Jr., $700, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, lot, Toulouse, Bourbon, Villere et Robertson. — Lautenschlaeger.

John C. Roggenkamp à J. M. Cassidy, $70, propriété 501 et 503 S. Scott.

Enoch F. Robinson à Ferdinand E. Zimmer, $100, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, 2 lots, Fig, Marie, Marthe, Pritchard et Peters. — Young.

Chartes.

New Orleans Plantation Co., Inc., capital $60,000. — Formento.

Jolly Six Social Club. — Charbonnet.

OTAGES FUSILLES.

Le correspondant du journal hollandais le "Tyd" affirme que les Allemands ont fusillé les otages qu'ils emmenèrent de Visé au début de la guerre. On sait que sous prétexte que des civils de Visé et de Berneau avaient tiré sur les troupes impériales, des centaines d'habitants de ces villes furent emmenés en Allemagne. Or il est certain que beaucoup furent fusillés avant même d'arriver à Aubel. Le correspondant du "Tyd" rapporte qu'une croix, au bord de la grande route de Berneau, indique l'endroit où sept civils ont été enterrés par les Allemands. Sur la croix, faite des bois d'une fenêtre, on peut lire: "Hier liegen 7 Einwohner von Berneau" (Ici reposent 7 habitants de Berneau). Des employés du chemin de fer belge à Visé ont ouvert cette tombe avec l'assentiment et en présence des Allemands. Cinq cadavres ont été reconnus: c'étaient des habitants de Visé, employés du chemin de fer de l'Etat belge. Ces hommes avaient été achevés par les Allemands à coups de baïonnette. Même les Allemands, qui actuellement sont dans et autour de Visé, désapprouvent hautement la conduite inouïe des troupes qui, au début de la guerre, ont agi de façon horrible sur la rive droite de la Meuse.

Les cheminots, supposant que d'autres de leurs camarades avaient été assassinés par les Allemands, ont ouvert une deuxième tombe, située tout près de la première. Il n'y s'y trouvait pas moins de onze cadavres, pour la plupart appartenant au personnel de la gare de Visé, les noms des identifiés ont été communiqués au consul de Belgique à Maëstricht. Les cadavres ont été enterrés de nouveau près de la chapelle de Notre-Dame-de-Lorette, à Visé.

L'ABEILLE REÇOIT DES

DÉPÊCHES DES DEUX HÉMISPHÈRES

SERVICE DE LA "UNION ASSOCIATED PRESS"

PHONE M. 3487

ET DE LA CENTRAL NEWS OF AMERICA

THEATRES

ORPHEUM

Le programme cette semaine est très varié, et comprend d'abord Bickel et Watson, qui sont en tête du programme comme numéros étoiles.

Nous avons ensuite Harrison Brockbank dans le rôle de Napoléon, assisté par Thomas B. Carnahan et Mme Auguste Burmeister, dans une petite pièce intitulée "Le Tambour du 76me." C'est une épisode datant de l'époque du "Petit Caporal."

Mme Jeanne Jomelli, se fait entendre dans des morceaux choisis de son répertoire. Les critiques musicaux assurent que Mme Jomelli possède une voix des plus admirables.

La compagnie originale de Harry Tate présente la fameuse comédie comique "Motoring." C'est une bouffonnerie qui a été représentée en Angleterre avec beaucoup de succès.

Eadie et Ramsden offrent une petite comédie qui a pour titre "Charley's Visit." Il n'y a dans cette comédie aucune intrigue; il n'en est nul besoin.

Un des plus fameux danseurs de vaudeville, Ernette Asoria, qui est assisté par Mlle Eliante et Chevalier de Man, éxécutent des danses nouvelles de société, ainsi qu'une série de dances "cyclone."

Ward, Bell et Ward sont un trio de gymnastes dansants dont le "talent" musculaire qu'ils possèdent leur permet d'éxécuter des faits remarquables.

Comme toutes les semaines, le "Travel Weekly" termine le programme. Sur les bords de la rivière Panuco, Méxique; le Palais du Maharajah, Hindoustan; la Hollande; dances arabes fantastiques; l'industrie des huîtres en Angleterre.

Et pour finir, le concert orchestre, avec un programme artistique et varié.

LYRIC

Dimanche en matinée et soirée ont eu lieu les deux premières représentations, pour cette saison, de la pièce intitulée "Ten Nights in a Barroom." Encore une fois nous devons faire l'éloge de la compagnie Peruchi-Gypzene pour la manière dont cette pièce si compliquée a été rendue.

La salle du petit théâtre était comble, et le public n'a pas manqué de faire ressortir par des applaudissements nourris, l'intérêt qu'il prenait a cette œuvre si moralisatrice. La compagnie au complet prend une part active dans les diverses scènes qui se déroulent rapides et pleines d'action.

La pièce par elle-même est précédée par un prologue qui a été spécialement arrangé par M. C. D. Peruchi, et qui augmente considérablement l'intérêt de l'œuvre.

Les principaux rôles sont distribués comme suit: Joe Morgan, M. R. A. Mansfield; Harry Green, le joueur, M. O. Coll; Simon Slade, le tenancier du bar, M. E. Clark; Frank Slade, son fils, M. Don Peruchi; Willie Hamend, le jeune fêtard, M. L. Wilson; Frank Robins, qui devient M. Romaine, M. E. d'Oizé; Sample Switchel, le rôle comique de la pièce, M. C. D. Peruchi. Les rôles féminins sont rendus par: Fanny Denton, qui devient Mme Morgan, Mlle H. Baker; Mary Morgan, fille de la précédente, Mlle Aline Ritcher; L. Jones, qui devient Mme Simon Slade, Mlle K. Shepard; Mich. Cartright, la fiancée de Sample Switchell, Mlle M. Gypzene.

Une chansonnette comique qui obtient beaucoup de succès est chantée en duo par Mlle Gypzene et M. Wilson.

Mlle Grace Linden, qui ne prend pas part à la pièce de cette semaine, n'a pas voulu pour cela rester inactive. Elle a recueilli de vifs bravos et plusieurs "encore" avec deux chansonnettes qu'elle a chanté en intermède, et qui ont été fort goûtées du public.

CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Illinois Central

DEPART	
Panama Limited Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:30 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:05 p m
Local Mail	6:30 a m
Northern Express	3:00 p m
McComb Accommodation	5:40 p m
The Merry Widow	3:00 a m
ARRIVEE	
Panama Limited, Chicago, St Louis, Louisville et Cincinnati	8:55 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	10:45 a m
Local Mail	4:00 p m
Northern Express	9:10 a m
McComb Accommodation	8:45 a m
The Merry Widow	10:20 p m

Le Moto-Car allant à Kenner part de la Station Union à 6 a. m., 8 a. m., 10 a. m., midi, 2 p. m., 4 p. m., 6 p. m., 8:30 p. m. et 11:15 p. m.

Louisville et Nashville

Au Pied de la Rue du Canal.

ARRIVEE	
New York and Nouvelle Orléans Limited	7:50 p m
Washington et New-York malle	8:55 p m
Birmingham et Cincinnati	7:15 a m
Asheville Express	8:55 p m
Louisville et Cincinnati	8:55 p m
Pensacola et Jacksonville	7:15 a m
Mobile Accommodation	11:50 a m
Montgomery Accommodation	7:05 p m
Dimanche Gulf Coast Excursion	8:05 p m
DEPART	
New York and Nouvelle Orléans Limited	9:35 p m
Washington et New-York malle	8:30 a m
Birmingham et Cincinnati	9:50 p m
Asheville Express	8:30 a m
Louisville et Cincinnati	8:30 a m
Pensacola et Jacksonville	9:50 p m
Mobile Accommodation	5:15 p m
Montgomery Accommodation	5:00 a m
Ocean Springs Accommodation	11:30 a m
Gulf Coast Accommodation	3:25 p m
(Tous les jours excepté dimanche.)	
Dimanche Gulf Coast Excursion	7:30 a m

Southern Pacific Company

Station Union.

DEPART	
Texas Local, pour Houston et stations int.	6:45 a m
Sunset Limited pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie	11:00 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et int.	11:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations int.	3:05 p m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas	8:00 p m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso, Californie et points int.	11:30 p m
ARRIVEE	
Texas Local, pour Houston et stations int.	5:25 p m
Sunset Limited pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie	8:50 p m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et int.	7:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations int.	11:40 a m
Texas Limited, pour Houston Galveston, Austin, Waco Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas	3:50 a m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso Californie et points int.	6:45 p m

New Orleans Great Northern Railroad

Station Terminus, Rue Canal.

DEPART	
Tous les Jours Excepté Dimanche	
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et intermédiaire	6:50 a m
Folsom, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire	4:15 p m
Dimanche seulement	
Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiate	7:35 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	6:00 p m
Excursions des dimanches.	
Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et int.	7:35 a m
ARRIVEE	
Tous les Jours Excepté Dimanche	
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et int.	5:50 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	8:50 a m
Dimanche Seulement	
Jackson, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire	8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	10:05 a m
Excursions des dimanches.	
Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et int.	9:05 p m

Queen et Crescent.

Station Terminus, Rue Canal.

DEPART	
New York et Washington	7:30 p m
Cincinnati et Asheville	7:30 p m
St. Louis et Chicago	4:45 p m
Cincinnati et Asheville	8:15 a m
St. Louis et Chicago	8:15 a m
Meridian Accommodation	5:00 a m
Meridian Local	4:45 p m
Hattiesburg Local	
Excursion du Dimanche	
Carriere et points int	7:15 a m
ARRIVE	
New York et Washington	9:40 a m
Cincinnati et Asheville	9:40 a m
St. Louis et Chicago	9:40 a m
Cincinnati et Asheville	10:10 p m
St. Louis et Chicago	10:10 p m
Meridian Accommodation	4:40 p m
Meridian Local	
Hattiesburg Local	8:10 a m
Excursion du dimanche.	
Carriere et points int	7:25 p m

Yazoo et Mississippi Valley

DEPART	
Delta Express	7:15 a m
Memphis Fast Express	9:55 p m
Bayou Sara, Woodville Passenger	4:15 p m
ARRIVEE	
Delta Express	5:40 p m
Memphis Fast Express	8:35 a m
Bayou Sara, Woodville Passenger	9:50 a m

Texas and Pacific

DEPART.	
Texas Express	6:35 a m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso	12:30 p m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie	12:30 p m
Torras Local	4:25 p m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport, N. Texas	7:00 p m
ARRIVEE.	
Texas Express	7:50 p m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso	8:55 a m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie	8:55 a m
Torras Local	11:45 a m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport, N. Texas	5:35 p m

New Orleans Southern and Grand Isle Railway.

DEPART.	
Tous les jours, excepté samedi et dimanche	4:00 p m
Tous les jours, excepté dimanche	8:05 a m
Samedi et dimanche	5:30 p m
Excursion du dimanche seulement	8:06 p m
ARRIVEE.	
Tous les jours	9:45 a m
Tous les jours, excepté dimanche	7:35 p m
Excursion du dimanche seulement	7:35 p m

N. O., T. and M. R. R. Frisco Lines.

Station Terminus, Rue Canal.

Départ	Arrivée.
7:10 p m .... Nlle-Orléans	8:59 a m
9:45 p m .... Bâton-Rouge	6:20 a m
5:05 a m .... Beaumont	10:55 p m
7:55 a m .... Houston	7:20 p m
6:10 p m .... Corpus Christi	10:05 a m
Arrivée.	Départ
12:15 a m .... Brownsville	3:30 a m
"THE GULF COAST SPECIAL."	
Départ.	Arrivée
10:10 p m .... Bâton-Souge	5:10 a m
Arrivée.	Départ
10:10 p m .... Nlle-Orléans	5:10 a m
5:10 a m .... Beaumont	10:15 p m
7:45 a m .... Houston	7:40 p m
9:25 a m Galveston Santa Fé	4:00 p m
"THE HOUSTON DAYLIGHT."	
Départ.	Arrivée.
8:30 a m .... Nlle-Orléans	9:40 p m
11:10 a m .... Bâton-Souge	7:05 p m
7:05 p m .... Beaumont	11:10 a m
10:30 p m .... Houston	7:40 a m

Louisiana Railway and Navigation Company.

Station Terminus, Rue Canal.

No. 2—	—No. 1
5:50 p m. Dép Nlle-Orléans Ar.	8:05 a m
8:45 p m. Ar Bâton-Rouge Dép.	5:10 a m
8:50 p m. Dép Bâton-Rouge Ar.	5:05 a m
10:50 p m. Dép Angola Dép.	3:15 a m
1:37 a m. Dép Mansura Dép.	12:13 a m
2:49 a m. Ar Alexandria Dép.	11:05 p m
2:59 a m. Dép Alexandria Ar.	10:55 p m
4:15 a m. Dép Aloha Dép.	9:41 p m
7:59 a m. Ar Shreveport Dép.	5:54 p m
No. 6—	—No. 5
6:55 a m. Dép Nlle-Orléans Ar.	7:05 p m
9:55 a m. Ar Bâton-Rouge Dép.	4:05 p m
10:00 a m. Dép Bâton-Rouge Ar.	4:00 p m
12:01 p m. Ar Angola Dép.	2:05 p m

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un comptoir de bar, meubles, accessoires et piano électrique.

L. E. Chaplain vs. B. Demma et Angéle Scorsone.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,555 — En vertu d'un ordre de vente en date du 4 décembre 1914, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans les locaux ci-après désignés, le MARDI, 15 décembre 1914, à 10.30 a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Au No. 831 rue Iberville, un comptoir et comptoir derrière, vitrière pour cigares, un fourneau à gaz, une chaufferette, une glacière, un éventail de plafond, fournitures, accessoires, etc., et un piano électrique.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. M. STAFFORD et H. W. ROBINSON,
Avocats pour le demandeur.
déc—5,6,9,15

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de John F. A. Hebel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,573 — Division D — Attendu que Mme Mary Hewson, veuve de John F. A. Hebel, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de John F. A. Hebel, décédé, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
A. J. PETERS, Avocat.
déc—9,13,18

Interdiction de Susan Dorsey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 101,405 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par T. S. Walmsley, curateur, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
BERNARD BRUENN, Avocat.
déc—5,9,14

VENTES AUX ENCHERES.

VENTES AUX ENCHERES.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une large portion de terrain de valeur dans le Septième District, mesurant 285 pieds de front et profondeur sur la rue Short, 155 pieds de front et profondeur sur l'Avenue Fontainebleau, 155 pieds de front sur la rue Belfast et 285 pieds sur derrière (l'îlet Carrollton avenue).

Jean Bordes vs. William A. Hahn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 110,252—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 janvier, 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine pièce ou portion de terrain avec toutes les améliorations, droits, passages, privilèges, servitudes et avantages là y appartenant, située dans le Septième District de la ville dans l'îlet No. 381, borné par les rues Short, Belfast et Apple (actuellement avenue de Fontainebleau et Carrollton avenue et mesure deux cents quatre-vingt-cinq pieds de face et profondeur sur la rue Short cent cinquante cinq pieds de face et de profondeur sur la rue Apple actuellement avenue de Fontainebleau, cent cinquante cinq pieds de profondeur et face sur la rue de Belfast et a une largeur de deux cents quatre vingt cinq pieds sur le derrière.

Saisi dans le procès ci-dessus.

TERMES ET CONDITIONS—

1. L'acheteur paiera comptant le montant dû au plaignant, maintenant dû à dire $9,200 et intérêt, etc., étant A. La balance de $8,000 due sur une note de $10,000 datée du 30 septembre 1912, payable deux ans après date avec 6 pour cent d'intérêt par an sur les dits $8,000 à partir du 30 septembre 1912.

B. L'intérêt annuel pour deux ans, étant $1,200 sur un billet maintenant échu de $10,000 datée du 30 septembre 1912, payable trois ans après date.

Ensemble avec 10 pour cent sur les dits montants pour frais d'avocats et le coût des frais de la vente et les taxes (s'il y en a) sur la dite propriété.

2. L'acheteur doit assumer le payement d'un billet de $10,000 datée du 30 septembre 1912, payable 3 ans de date avec 6 pour cent d'intérêt par an à partir du 30 septembre jusqu'au payement.

3. Et la balance du prix d'adjudication s'il y en a, comptant. Si le montant de l'adjudication ne devait pas couvrir la dette du défendant sur la dite propriété, alors,

4. L'acheteur payera comptant les frais d'avocats comme spécifiés ci-dessus, le coût et frais de la vente et les taxes, s'il y en a sur la dite propriété le pro rata provenant des procédés nets de la vente au plaignant réclamant $9,200 et intérêts maintenant dû.

5. L'acheteur doit assumer le payement du dit billet de $10,000 daté du 30 septembre 1912, payable 3 ans après date seulement pour le montant pro rata dérivant des produits de la vente et de payer l'intérêt seulement sur le montant pro rata au taux de 6 pour cent par année à partir du 30 septembre 1914 jusqu'au payement.

L'acheteur de la propriété doit assumer et consentir aux obligations et stipulations contenues dans l'acte de vente original et hypothèque passés devant Wm. McL. Fayssoux, notaire public, le 30 septembre, 1912, recordé dans les M. O. dans le livre 1057, folie 311, le 3 octobre 1912 et repistré dans le C. O. dans livre 254 folio 266 le 30 septembre, 1912.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
déc—4,5,7,11,18,24,31 jan—6,7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur formant le coin des rues de Constance et St. Marie portant les numéros 1900 et 1904 rue de Constance.

George P. Eastman vs. John Joseph McNamara.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No. 109,236 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 7 janvier, 1915 à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Une certain pièce ou portion de terrain avec bâtiments et améliorations et les droits, passages, privilèges servitudes et avantages y appartenant, située dans le Quatrième District de la ville dans l'îlet No. 106 borné par les rues Laurel, St. Andrew, St. Marie et de Constance, laquelle portion de terrain forme l'angle des rues de Constance et St. Marie et mesure soixante pieds de frontage sur la rue de Constance avec une profondeur et frontage sur la rue de St. Marie de cinquante-huit pieds, un pouce et six lignes.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
E. P. QUINIUS, avocat.
déc—4,5,11,18,24,31 jan—6,7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Cinquième District, portant les numéros municipaux 317 et 319 rue Homer, dans l'îlet avenue Brooklyn et les rues Teche et Newton.

Frank B. Twomey vs. Edward M. Caffero.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,245 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 24 décembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans la ville de McDonoghville, dans le Cinquième District de cette ville, désigné comme lot F dans l'îlet No. vingt-et-un, borné par l'avenue Brooklyn (autrefois Madison), Teche (autrefois Monroe), et les rues Homer et Newton. Le dit lot mesurent 32 pieds de face à la rue Homer par cent cinquante-neuf pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, d'après le plan dressé par Arthur de Armas, voyer et ingénieur civil, daté le 15 avril 1870, et déposé en l'étude de W. H. Seymour, notaire.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS, Avocat pour le demandeur.
nov—20,21,27 déc—4,11,18,23,24

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Premier District, portant les Nos. Municipaux 2614, 2616, 2618 et 2620 rue Banks, entre les rues Broad et Dorgenois.

Industrial Homestead Association vs. Arthur Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 106,453 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 24 décembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Trois certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par les Nos. cinq, six et sept, dans l'îlet No. 364, borné par les rues Banks, Dorgenois, Broad et d'avenue Tulane, sur un croquis annexé à un acte passé devant P. C. Cuvellier, ancien notaire, le 25 février 1852; les dits lots attenants et mesurant chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Banks sur une profondeur entre lignes paralelles de cent pieds; le lot No. cinq étant plus rapproché et se trouvant d'une distance de cent pieds de la rue Dorgenois.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER, Avocat pour la demanderesse.
nov—20,21,27 déc—4,11,18,24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Second District, portant le numéro municipal 810 avenue de l'Esplanade, entre les rues Bourbon et Dauphine.

Isadore Newman et Fils vs. Eugene Jastremski, Administrateur, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,013 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 décembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout les droits, votes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Esplanade, es les rues Bourbon, Barracks et Dauphine, et désigné par le numé-ro un sur un plan fait par Pillié et Depouilly, architectes, daté 16 janvier 1866, et déposé en l'étude de W. J. Castell, ancien notaire dans cette ville, sous la lettre C, dans son livre de plans, et le dit lot mesure d'après ce plan trente-trois pieds, trois pouces face à l'avenue Essix pieds, sept pouces entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions, Comptant sur place

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
DART, KERNAN & DART,
Avocats pour les demandeurs.
nov—21,22,27 déc—4,11,18,23,24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux lots de terre de valeur au coin des rues Milne et Smith, en l'îlet Wuerpel et Twiggs.

Anthony J. Rossi vs. Mme Jennie A. Blakely, Veuve de George Blakely.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,320 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 décembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terre, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, en l'îlet borné par les rues Apple ou Fontainebleau Drive, Short, Fern et Nelson, actuellement désigné comme îlet No. 353, mesurant cent dix pieds face à la rue Apple ou Fontainebleau Drive par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales parallèles, commençant à une distance de cinquante-cinq pieds du coin de la rue Fern et sur l'autre côté commençant à une distance de cent dix pieds de la rue Short, étant une partie de la propriété immédiatement sur le derrière du morceau de quinze pieds donné à la ville de la Nouv